



Aides à la mobilité

L'accompagnateur social (véhiculé)

Cette **aide aux personnes à mobilité réduite** (personnes âgées ou handicapées) permet de se rendre à des rendez-vous médicaux, faire des courses, pratiquer une activité à Arcueil et dans les villes limitrophes.

Service gratuit financé par la CCAS

Sur rendez-vous au 01 46 15 08 70 du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie

Contact

Secteur seniors

- [42 rue Cauchy 94110 Arcueil](#)
- [01 46 15 08 70](tel:0146150870)

Document utile

[Demande de forfait Améthyste 168,83 Ko, pdf](#)